

NATIONS UNIES

# Assemblée générale

QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

*Documents officiels*

CINQUIÈME COMMISSION  
41e séance  
tenue le  
vendredi 3 mars 1995  
à 10 heures  
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 41e SÉANCE

Président : M. TEIRLINCK (Belgique)

Président du Comité consultatif pour les questions  
administratives et budgétaires : M. MSELLE

## SOMMAIRE

POINT 124 DE L'ORDRE DU JOUR : FINANCEMENT DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE (suite)

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS (suite)

g) NOMINATION DE MEMBRES DU COMITE DES CONTRIBUTIONS (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2 0794, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.5/49/SR.41  
5 septembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

95-80407

/...

La séance est ouverte à 10 h 25.

POINT 124 DE L'ORDRE DU JOUR : FINANCEMENT DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE (suite) (A/C.5/49/L.34)

1. Mme EMERSON (Portugal), présentant le projet de résolution A/C.5/49/L.34, qui a fait l'objet de consultations informelles, appelle l'attention des membres de la Commission sur les dispositions des paragraphes 1, 5, 7, 13 et 14 du projet, et en particulier sur les dispositions financières que renferment les paragraphes 9, 10 et 12. Elle recommande que le projet de résolution soit adopté par consensus.
2. Le projet de résolution publié sous la cote A/C.5/49/L.34 est adopté.
3. Le PRESIDENT annonce que la Commission a achevé l'examen du point 124 de l'ordre du jour et demande au Rapporteur d'en rendre compte directement à l'Assemblée générale.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS (suite)

- b) NOMINATION DE MEMBRES DU COMITE DES CONTRIBUTIONS (suite)  
(A/49/102/Add.1)

4. Le PRESIDENT appelle l'attention des membres de la Commission sur une note du Secrétaire général (A/49/102/Add.1) par laquelle celui-ci informe l'Assemblée générale que Mme Norma Goicochea Estenoz (Cuba) a renoncé au siège qu'elle occupait au Comité des contributions. L'Assemblée générale devra pourvoir le siège pour le restant du mandat de Mme Goicochea Estenoz, soit jusqu'au 31 décembre 1995. Le Secrétaire général informe aussi l'Assemblée générale que le Gouvernement cubain a proposé la candidature de M. Enrique Moret Echeverria, candidature soutenue par le Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes. Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidat, il suggère à la Commission de recommander par acclamation à l'Assemblée générale de nommer M. Moret Echeverria membre du Comité des contributions pour un mandat commençant à la date d'approbation de la nomination et venant à expiration le 31 décembre 1995.
5. Il en est ainsi décidé.
6. Le PRESIDENT annonce que la Commission a achevé l'examen du point 17 b) de l'ordre du jour et invite le Rapporteur à en rendre compte directement à l'Assemblée générale.

La séance est levée à 10 h 35.